

**AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC**  
**N° 2025 – TEMP 41**

Demande présentée le : 14 avril 2025  
Par : madame NIEL Dominique  
Au bénéfice d' : elle-même  
Adresse : 18 rue des Grandes Vignes à JUZIERS (78820)

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public susmentionnée,  
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,  
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79,

**ARRETE**

**Article 1 :** Madame NIEL Dominique est autorisée à occuper le domaine public avec un véhicule utilitaire pour son déménagement :

**le samedi 26 avril 2025 de 08 à 14 heures 00**

**Article 2 :** Ce déménagement nécessitera :

- Signalisation à la charge des demandeurs.
- Information des riverains les plus proches susceptibles d'être embarrassés par la gêne occasionnée.
- Stationnement interdit à proximité du numéro 18 rue des Grandes Vignes à JUZIERS

**Article 3.** Madame NIEL Dominique est occupante temporaire du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

**Article 4.** Madame le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

A JUZIERS, le 22 avril 2025

Le maire, Ketty VARIN

